

Description du poste : Intervenante clinique

Département : Intervention



RÔLE :

Le rôle de l'intervenante clinique est

RESPONSABILITÉS :

1. Faire respecter les règles de vie et l'encadrement du centre.
2. Intervenir auprès des personnes hébergées conformément avec les principes, le cadre d'intervention, les règles et les procédures établies par le centre.
3. Gérer les situations qui peuvent survenir pendant le quart de travail.
4. Distribuer de la médication lorsque requis.
5. Manifester une attitude professionnelle respectant les principes de base de la relation d'aide, de l'éthique et les dispositions du code de d'éthique.
6. Au niveau des suivis individuels
 - a. Effectuer des plans d'intervention
 - b. Effectuer des rencontres individuelles
 - c. Rédiger des bilans de séjour
 - d. Rédiger des notes évolutives
 - e. Rédiger des contrats thérapeutiques
 - f. Comptabiliser les données des personnes hébergées dans orbite
 - g. Effectuer des rencontres individuelles externes
7. Effectuer de l'animation de groupe
 - a. Animation d'atelier
 - b. Transmission d'information
 - c. Gestion de la participation
 - d. Techniques d'impact
 - e. Amélioration de la documentation des ateliers en continue
8. Effectuer des évaluations
 - a. NID-EP
 - b. IGT
 - c. Évaluation suicidaire et homicidaire
9. Faire l'admission des personnes hébergées
 - a. Informer du cadre du centre Le Portail
10. Effectuer de la gestion de crises au besoin
 - a. Gestion des conflits entre personne hébergées
 - b. Évaluer l'urgence suicidaire
11. Contact avec des collaborateurs (Avocats, médecins, pharmaciens, psychiatres etc.).
12. En cas de situation jugée « difficile » et propice à se détériorer, ne pas hésiter à contacter par téléphone le directeur général en tout temps.

13. Exécuter toute autre tâche connexe à la demande de la direction générale.

ÉTUDES/EXPÉRIENCE :

- posséder un diplôme d'études collégiales ou universitaire reconnu par le ministère de la santé et des services sociaux;
- avoir de l'expérience pertinente en lien avec l'intervention en toxicomanie;
- posséder des habiletés d'organisation;
- être très méthodique, pouvoir travailler de façon autonome et avoir une excellente aptitude à communiquer;
- maîtriser parfaitement le français à l'oral et à l'écrit;
- Être en mesure d'obtenir une vérification favorable d'antécédents judiciaires.

CERTIFICATS, PERMIS, HOMOLOGATIONS :

RCR obligatoire

SEMAINE DE TRAVAIL

- Horaire du lundi au vendredi 08h00 à 16h00
- Au besoin, effectuer une fin de semaine à l'occasion

Note : la description de ce poste n'a pas pour objectif d'être complète. Les employés peuvent accomplir d'autres tâches connexes tel que discuté au préalable afin de répondre aux besoins actuels de l'organisation.